

Edition Eté 2023

magazine municipal
#Grimaudmag





Pratique

Pour contacter les services municipaux, vous pouvez vous rendre en mairie ou dans les services décentralisés aux heures ouvrables. Pour connaître les périodes d'ouverture au public, vous pouvez téléphoner au **04 94 55 69 00** ou écrire via le formulaire de contact du site internet de la mairie.

Pour contacter les élus, vous pouvez joindre le cabinet du maire du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 par téléphone au **04 94 55 69 19**.

Le maire reçoit sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h00 à 12h00 en mairie.

MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE GRIMAUD
Edition Été 2023

Directeur de la publication :
Alain Benedetto Maire de Grimaud

Rédaction :
Noël FELTEN-AMBROSINI, Directeur
de cabinet avec la collaboration des
services municipaux.

Crédits photographiques :
Marion AGNES
Cyril CARPENTIER
Office de tourisme de Grimaud

Conception graphique :
Ideogram design

Impression :
Azur Impression



Dans le cadre du
développement
durable, notre
imprimeur respecte
les normes PEFC®

Reproduction, même partielle,
des textes et photographies
rigoureusement interdite.

LABELS

«Grimaud, commune labellisée»



Le sommaire du Grimaud mag

Édition été 2023

Edito	03
En bref	04 / 05
Environnement	06 / 07
Finances	08 / 09
Mobilité	10 / 11
Evènements	12 / 13
Rétrospective	14 / 15
Patrimoine	16
Culture	17
ComCom / Gestion des déchets	18
Sports	19
Médiathèque	20
Etat Civil	21
Vie politique	22
Port	23
Réunion publique du Maire	24

Ensemble, relevons les défis



Grimaudoises, Grimaudois,

Chers amis,

Au moment où j'écris ces lignes, nous traversons quelques jours de pluie. Ces précipitations ne sont pas intenses, mais ces quelques gouttes sont bénéfiques tant pour nous que pour la nature. Après un hiver très sec, voire trop sec, nous avons reçu un arrêté de restriction de l'usage de l'eau dès le 2 mai ! C'est une véritable première pour notre territoire. Ainsi, les quelques nuages gris du moment et les gouttes qui les accompagnent nous rendent heureux. Dans un territoire fortement touché par les changements climatiques, cela peut être considéré comme un «beau temps» !

Cette année marque le 20^e anniversaire de ma première élection en tant que Maire. Je tiens à vous remercier pour votre confiance, qui me pousse à travailler davantage chaque jour, en ayant à cœur la protection et l'avenir de notre commune. En 20 ans, ma vision de la fonction de maire n'a pas changé : être dans la proximité.

Durant ces 20 ans, nous avons fait face à des révolutions et des bouleversements. L'une des clés pour faire face à ces changements a toujours été l'anticipation.

En ce qui concerne la question de l'eau, je suis ravi d'avoir anticipé, avec l'appui de ma majorité, la question de la réutilisation des eaux usées. Notre station d'épuration est prête depuis 2020 à utiliser cette ressource, mais des obstacles administratifs empêchent pour le moment son utilisation.

Face à la pénurie annoncée, les mentalités évoluent et je suis confiant qu'il sera bientôt possible d'irriguer les golfs et les espaces verts avec de l'eau traitée. Certains ont critiqué cette anticipation, mais l'histoire nous a donné raison.

C'est également grâce à cette anticipation que nous avons traversé, avec un impact modéré, la crise énergétique de cet hiver. Bien que l'hiver ait été relativement doux, les tarifs électriques n'ont pas suivi cette tendance.

Grâce à nos efforts et aux investissements réalisés depuis de nombreuses années, nous avons réussi à maîtriser notre consommation. Évidemment, de nouveaux gestes ont été nécessaires pour accompagner cette tendance, et ils devront être maintenus.

La question environnementale est au cœur de mon action depuis le 1^{er} jour de mon élection. Jamais cette politique n'a pour but de répondre à une idéologie mais elle consiste à répondre à un impératif de notre territoire.

La question des feux des forêts va malheureusement encore nous occuper cet été. Là encore la commune anticipe, elle agit et fait de la pédagogie. Soyez vigilants et diffusez les messages avec les gestes à tenir pendant tout l'été auprès de vos proches ou des touristes.

Au nom de la collectivité, c'est avec plaisir et conviction que j'initie des actions visant à préserver notre qualité de vie à Grimaud. Je reste persuadé que chacun de nous peut contribuer à préserver notre mode de vie par de petits gestes individuels, tels que le tri des déchets, le respect des obligations de débroussaillage et l'économie des ressources. Nous avons tous un rôle à jouer.

Alain BENEDETTO
Maire de Grimaud

Retrouvez toute
mon actualité
au quotidien sur
facebook :
[www.facebook.com/
benedettogrimaud/](https://www.facebook.com/benedettogrimaud/)





Visite du préfet

Vendredi 17 février, Monsieur Evence RICHARD, préfet du Var, et Monsieur Éric de WISPELAERE, sous-préfet de Draguignan, étaient en visite à Grimaud pour échanger sur les dossiers structurants et importants de la commune. A l'invitation du Maire de Grimaud, la visite a débuté par une rencontre avec les Maires de la Communauté de communes.

Mrs. Le préfet et le sous-préfet sont ensuite venus à Port Grimaud afin d'échanger sur les projets d'avenir. Le programme de visite s'est poursuivi à l'héliport, à la station d'épuration puis au centre technique municipal.

La délégation a fait un arrêt à la caserne de pompiers, afin que les représentants de l'Etat et Monsieur le Maire apportent un soutien moral aux équipes après le drame de la route qui a coûté la vie à une jeune pompier quelques jours avant.



Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

A l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, un forum du sport inclusif s'est déroulé à Grimaud, le 2 avril 2023. Organisé par l'association «Juste avec le cœur» et en partenariat avec la commune, il avait pour but de faire rencontrer des enfants et des clubs pour montrer que le sport est accessible à tous. Un très beau succès rendu possible par la mobilisation des bénévoles et des clubs sportifs et surtout grâce à l'énergie de tous les jeunes présents et très curieux de découvrir de nouveaux sports. L'organisation de ce forum est une première au niveau national.



Cérémonie des vœux 2023

Le Maire, Alain BENEDETTO et les élus du Conseil municipal tiennent à remercier tous les Grimaudois, les élus et les amis de la commune qui ont participé à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, le lundi 9 janvier.

Le Maire tient à remercier le personnel communal qui s'est mobilisé pour faire de cette rencontre un succès ainsi que les pépiniéristes de la commune pour la mise à disposition des végétaux.



Préparation de la saison, prévention du bruit

Dans le cadre de la préparation de la saison et de la prévention du bruit, le Maire, Alain BENEDETTO, accompagné des services municipaux, a tenu une réunion avec les socioprofessionnels impliqués dans l'organisation d'activités génératrices de bruit. Cette rencontre avait pour objectif de rappeler les réglementations en vigueur et de proposer des solutions visant à réduire les nuisances sonores. Depuis la mise en place de cette réunion annuelle, il a été constaté une diminution significative des plaintes formulées à l'encontre des acteurs socio-professionnels.



Les plus beaux détours de France en congrès

La commune est labélisée «plus beaux détours de France». Le congrès national s'est déroulé fin mai à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne). Anne Kiss, adjointe au maire, déléguée au tourisme a représenté Grimaud pour ce rendez-vous important du réseau. Pour rappel, le label est limité à 100 villes en France. Lors des audits, la commune est régulièrement mise en avant pour la qualité de vie et le soin apporté à l'espace public. C'est le Président de l'association, Hervé MARITON (ancien ministre et Maire de Crest) qui a fait l'ouverture du congrès.



Piétonisation du village

La zone piétonne est de nouveau en activité dans le village depuis le 12 juin. Elle concerne les rues habituellement rendues aux piétons de 11h00 à 00h00 : place de l'Eglise, place du Cros, rue de la Mairie, rue du Porche, rue des Templiers et rue du Gacharel. A compter de 16h00, la place vieille devient également interdite à la circulation. La fin de la piétonisation est prévue au 17 septembre.

À la suite de la réunion de concertation avec les commerçants et restaurateurs du village, il a été sollicité une piétonisation totale de la place vieille. Cette option est actuellement à l'étude et consistera à mettre des bornes escamotables à l'entrée de l'accès unique de cette place.



La commune certifiée Label Résilience France

Le label «Résilience France Collectivités» est une mise en réseau des communes qui souhaitent renforcer leur savoir faire en matière de communication face aux risques. C'est une reconnaissance du travail, souvent discret, des équipes et une valorisation de l'engagement des Mairies, soucieuses de prévention et de protection. La commune est fière d'avoir obtenu trois étoiles sur quatre pour sa première année de participation à l'adhésion. La quatrième étoile est accordée aux communes qui s'inscrivent durablement dans le label en conservant les trois étoiles. En plus des risques traditionnels que les villes connaissent, la commune de Grimaud est soumise à de nombreux risques naturels dont le risque inondation et le risque incendie.



Hommage à Jean-Claude BOURCET

C'est avec tristesse que les grimaudois ont appris le décès de Jean-Claude BOURCET intervenu le 26 novembre 2022. Il a dédié toute sa vie à l'intérêt public et aux autres. Il a été Maire de Charbonnières-les-bains de 1983 à 2001 et vice-président du grand Lyon aux côtés de Michel NOIR puis de Raymond BARRE, avant de venir s'installer à Grimaud. Il a poursuivi son engagement public à Grimaud en devenant adjoint au Maire dès 2008 jusqu'en 2020. À sa famille, ses amis et ses proches, le Maire et les élus du Conseil municipal renouvellent leur condoléances.

Interdiction de nourrissage des animaux sauvages

Régulièrement usagers et riverains des massifs forestiers se plaisent à nourrir les animaux sauvages (sangliers, renards, chevreuils).

Inspirées des meilleures intentions, ces personnes pensent qu'en les nourrissant, cela améliore leur bien-être. Ils considèrent également qu'offrir une source de nourriture les aide à survivre ou «à passer l'hiver» dans les meilleures conditions. C'est le contraire !

L'apport de nourriture altère le caractère sauvage de certains animaux, notamment les sangliers. Ne fuyant plus, ils n'hésitent plus à s'aventurer en dehors de la forêt, pour se rapprocher des zones urbaines, dans l'es-

poir d'y trouver à manger. Ces situations peuvent générer des effets négatifs importants : accidents de la route, dégradation de biens publics ou privés (propriétés, clôtures, jardins, etc.) ou encore prolifération d'espèces attirées par ces déchets alimentaires (rongeurs). Nourrir les animaux sauvages est passible d'une amende.



Nichoir à chauve-souris

Des nichoirs à chauve-souris ont été disposés dans le château et sur certains arbres de la commune. Ils ont été fabriqués et posés par les enfants du centre de loisir. Une occasion de les sensibiliser sur la biodiversité. Les nichoirs servent à l'hibernation et ce sont également des lieux de refuge et de reproduction pendant les beaux jours. Les chauves-souris ont un rôle important dans la nature. Elles permettent de contrôler la prolifération des insectes et sont également d'excellents pollinisateurs.



Nettoyons le sud

Samedi 15 avril 2023, la commune a participé à l'opération régionale «nettoyons le sud». Au départ de la capitainerie de Port Grimaud plus de quarante personnes se sont mobilisées en matinée pour participer au nettoyage des plages.

La commune a offert un petit déjeuner à tous les bénévoles. Pendant ce temps, une ambassadrice du tri de la Communauté de Communes a rappelé les règles du tri. Le maire et de nombreux élus sont venus encourager les personnes mobilisées et ont pris part à cette opération.

Restriction préfectorale d'usage de l'eau

Depuis le 02 mai 2023, la commune a été placée en alerte sécheresse par le préfet du Var.

Des mesures de restriction de l'usage de l'eau accompagnent cette alerte et sont en application au moins jusqu'au 15 octobre 2023.

Retrouvez dans le tableau synthétique les mesures en application aujourd'hui, les mesures à adopter selon les différents niveaux de sécheresse (alerte, alerte renforcée et crise).

Le non-respect de ces consignes est passible d'une amende.

Sécheresse dans le Var			
Économisons l'eau !			
	ALERTE	ALERTE RENFORCÉE	CRISE
Arrosage	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.
Jardins partagés	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.
Lavage	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.
Piscines	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.
Douches de plages	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.
Fontaines	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.	Interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts.

Le débroussaillage : meilleur outil de protection

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation.

Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillage initial réalisé, les débroussaillages suivants consistent surtout à de l'entretien et de la suppression de broussailles.

Qui est concerné ?

Vous êtes concernés par cette obligation si vous êtes propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées.

La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. Le Maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concernés par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie.

50 ou 100 mètres

Depuis cette année, pour renforcer la sécurité des biens et des personnes, l'obligation de débroussaillage a été portée à 100 mètres dans certaines zones de la commune.

La reconquête agricole de la plaine : une réalité concrète

La commune de Grimaud a dévoilé en 2020 un appel à projets visant à revitaliser la plaine par le biais d'une reconquête agricole.

Cette procédure avait pour objectif d'accompagner les jeunes agriculteurs et éleveurs dans leurs projets.

Aujourd'hui, plus de 35 hectares de terres ont retrouvé leur vocation agricole dans la plaine de Grimaud. Parmi les sept lauréats sélectionnés à ce jour, une diversité d'activités prospère : viticulture, maraîchage, élevage, et même pastoralisme.

La plaine de Grimaud a récemment accueilli la naissance d'un veau grimaudois, symbole éclatant du retour des activités paysannes sur la commune. En amont de cette réussite, la commune a effectué un travail consciencieux de préparation des parcelles, comprenant leur nettoyage, leur déracinement et leur désherbage. À terme, ce ne sont pas moins de 350 hectares qui retrouveront

leur vocation agricole, permettant ainsi à ce projet de devenir un véritable moteur économique local.

Ce projet ambitieux est également tourné vers l'avenir du territoire, visant à approvisionner en produits locaux les cantines scolaires et à offrir plus largement des fruits et légumes cultivés sur place. Malheureusement, ce dynamisme se trouve entravé par des comportements inciviques, comme en témoigne l'installation récente des gens du voyage sur les terres réservées à l'élevage ovin en début du mois de juin.

Cependant, la commune s'engage résolument à accompagner ces initiatives prometteuses, en prenant les mesures nécessaires pour garantir le succès et la pérennité de cette reconquête agricole.



Budget de la commune : encore une année sous le signe de la bonne gestion

Une santé financière remarquable malgré un contexte conjoncturel en permanente instabilité

Pour mémoire, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires 2020, nous avons résumé le bilan de gestion du mandat «2014-2019» par la phrase suivante : «des équilibres maintenus dans un contexte généralisé de grandes perturbations».

En effet, malgré un contexte sans précédent de restrictions budgétaires imposées au secteur public pendant 4 années successives (2014-2017), la Commune de Grimaud a été en capacité, grâce aux marges de manœuvre budgétaire dont elle disposait et qui ont incontestablement joué le rôle «d'amortisseur», d'absorber les efforts financiers qui lui ont été imposés sur l'ensemble de la période, sans recours à une hausse de la pression fiscale et sans effet restrictif sur la qualité et l'étendue des services publics proposés.

Au terme de l'exercice 2019, la Commune affichait une santé financière retrouvée et en voie de consolidation avec des soldes d'épargne nettement supérieurs aux moyennes de référence et une forte capacité de désendettement.

C'est cette bonne santé financière qui a permis à la Commune de «traverser» en 2020, l'épisode de la crise sanitaire, paralysant et bouleversant l'ensemble des économies mondiales, en faisant preuve d'une forte résilience et en préservant ses marges de manœuvre.

La mécanique de bonification se poursuit en 2021 avec une nouvelle progression des soldes intermédiaires de gestion générant un effet vertueux sur l'épargne brute (+787K€).

L'exercice budgétaire 2022 se caractérise par une globale stabilité de nos indicateurs financiers, malgré un nouveau contexte environnemental de grandes instabilités, caractérisé notamment par des niveaux d'inflation inégalés depuis plusieurs décennies.

Une notation financière de très bon niveau

La notation financière fait partie intégrante de la politique de gestion des risques en finances publiques comme dans la sphère privée. Elle a vocation à évaluer le niveau de solvabilité d'une entité et par là même de rassurer ses partenaires financiers.

L'Agence France Locale¹, 4^{ème} prêteur bancaire des collectivités en 2021, a attribué à la Commune de Grimaud la note de 1.2 pour qualifier la gestion pratiquée par la Collectivité.

Cette notation est calculée par computation de

différents agrégats financiers tels que : la solvabilité / l'endettement / les marges de manœuvres budgétaires...

L'intervalle de notation se situe entre 1 et 7, sachant que la valeur 1 correspond à la meilleure note possible de niveau excellence et la valeur 7 correspond à la note la plus défavorable sanctionnant une situation financière particulièrement dégradée.

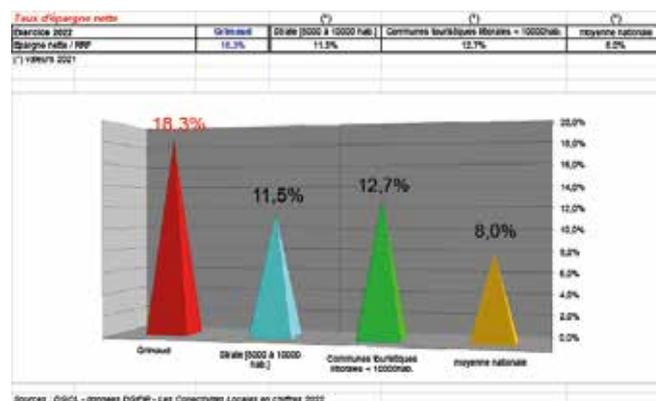
Il en résulte que la Commune dispose d'une notation de rang exceptionnel, la classant parmi le petit groupe de Collectivités les mieux notées de France (inférieur à 1.5). Cette belle distinction rejoint l'information communiquée par les services de l'Etat selon laquelle la Commune de Grimaud fait partie des deux Communes les mieux notées du Département du Var.

Des indicateurs financiers solides et supérieurs aux moyennes nationales

Pour illustrer d'une autre manière la solidité de nos résultats budgétaires et financiers, nous proposons une présentation rapide des principaux indicateurs financiers annexés obligatoirement au budget de la Commune et couramment utilisés par la Direction Générale des Finances Publiques. Pour permettre l'analyse et apprécier le niveau de performance plus ou moins grand des résultats obtenus par la Commune, nous les comparerons à la moyenne des Communes de 5 000 à 10 000 habitants, à la moyenne des Communes littorales de moins de 10 000 habitants et, à la moyenne de toutes les Communes de France.

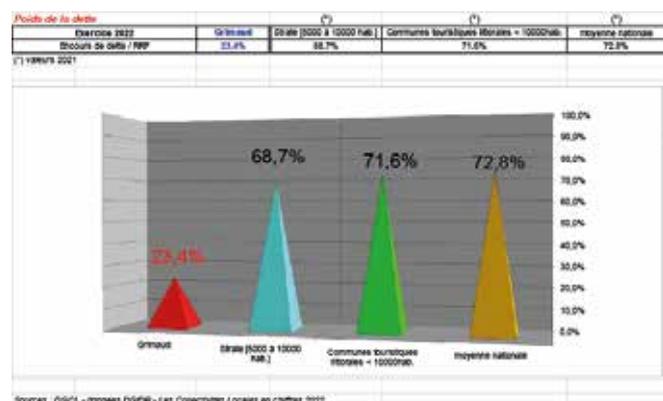
Le taux d'épargne nette traduit notre capacité à autofinancer nos dépenses d'équipements.

Plus le taux est élevé, plus la capacité d'épargne est importante. Il est couramment admis qu'un taux supérieur à 10% traduit une situation financière



plutôt satisfaisante. Avec un ratio égal à 18.3% (diagramme rouge) la Commune de Grimaud est très nettement supérieure à ce seuil plancher de référence. Les moyennes nationales des strates de communes de comparaison oscillent entre 11% et 13% environ, à l'exception de la moyenne nationale de toutes les Communes de France qui se situe à 8%.

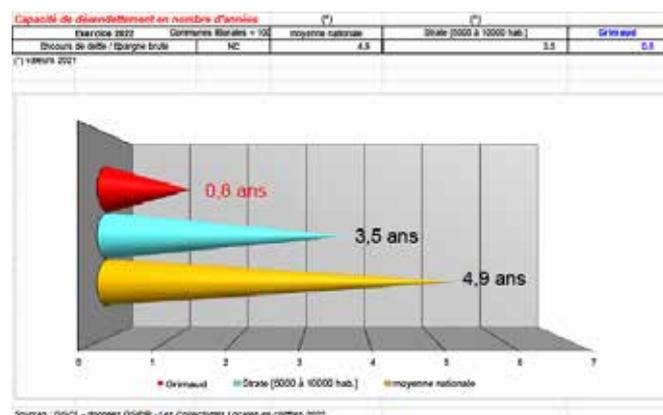
Le ratio «encours de dette / recettes réelles de fonctionnement» mesure le poids de la dette contractée dans les ressources de fonctionnement de la Collectivité. Ce poids est de 23.4% à Grimaud (diagramme rouge) alors qu'il oscille entre 69% et 73% environ pour les autres Communes de comparaison, soit un impact budgétaire trois fois supérieur à celui que nous enregistrons.



Cet indicateur exprime qu'en dépit d'un encours de dette à Grimaud (1081€/hab.) supérieur à celui des strates de Communes de comparaison (840€/hab. environ), cette charge budgétaire ne constitue qu'une rigidité relative au regard du poids de celle-ci dans les budgets respectifs des Communes de comparaison. Cette réalité traduit toute la puissance du budget communal.

Indicateur de solvabilité, la capacité de désendettement est exprimée par le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette, si on y affecte l'intégralité de l'épargne brute dégagée sur l'exercice.

Ainsi, il suffit de 8 mois pour que la Commune de Grimaud se libère intégralement de son encours de



dette (cône rouge), alors que 3.5 ans sont nécessaires pour la moyenne des Communes de [5 000 à 10 000 hab.] et près de 5 ans pour l'ensemble des Communes de France.

Cet indicateur traduit à lui seul la solidité de nos soldes d'épargne et la parfaite maîtrise de notre volume de dette.

Nous clôturerons cet exercice comparatif en mesurant l'effort d'investissement porté par la Commune et ses homologues nationaux.

Malgré un tassement du volume des dépenses d'équipement de la Commune de Grimaud en 2022, celui-ci atteint 764€/hab. (diagramme rouge) alors qu'il se stabilise autour de 300€/hab. pour les Communes de comparaison. Il en résulte que la dynamique d'investissement est 2.5 fois supérieure à Grimaud qu'elle ne l'est dans la moyenne des Communes de France.



Cette photographie synthétique de l'état de santé des finances communales permet d'appréhender la solidité de nos ressources et la rigueur avec laquelle sont administrés les deniers qui nous sont confiés.

Mais il ne peut être ignoré que la forte sensibilité de nos ressources aux éléments de conjoncture, impose une vigilance accrue dans un contexte de fortes agitations et d'incertitudes constantes.

La dégradation des comptes de la nation associée à un environnement économique et financier instable au plan international, doit conduire les Collectivités à anticiper une nouvelle aire de restrictions budgétaires, d'une intensité très probablement supérieure à celle déjà vécue.

Ce nouveau paradigme doit être intégré par les responsables locaux dans leurs prévisions budgétaires, pour appréhender les conditions nécessaires au maintien obligatoire des équilibres imposés.

1 - L'Agence France Locale est un établissement de crédit exclusivement dédié aux financements des collectivités et syndicats français.

Mobilité douce : des pour désengorger les

Pour faire face à la problématique de la circulation qui s'intensifie pendant l'été, aggravant ainsi une situation déjà complexe, la commune et la communauté de communes ont pris des mesures concrètes en balisant des chemins pour relier le village à Port Grimaud et même aux communes avoisinantes.

Ces itinéraires permettent des temps de trajet équivalents, voire réduits par rapport aux heures de pointe. De nombreuses alternatives existent pour réduire le nombre de véhicules sur les routes. Chacun peut expérimenter les différentes solutions et trouver celle qui convient le mieux.

La mobilité douce offre un confort accru en réduisant les temps de trajet et contribue également à la diminution de la pollution atmosphérique, améliorant ainsi la qualité de l'air.

À vélo, en VTT ou à pied

Pour se rendre à Port Grimaud, un chemin sécurisé permet de rejoindre le village en évitant les routes départementales. Après les résidences du pont des fées, il suffit de prendre le chemin du Pré Saint Michel, puis de continuer tout droit jusqu'à la départementale et d'emprunter le passage piéton. En passant devant la brocante du mas de Bagatin, on arrive à Saint-Pons, d'où il suffit de suivre la piste cyclable jusqu'à Port Grimaud. Cet itinéraire, entièrement balisé, évite les routes départementales et ne traverse que deux fois la route, à des passages protégés. Le chemin est praticable aussi bien à pied qu'à vélo.

Pour se rendre à Sainte-Maxime, l'itinéraire est identique. Il suffit de prendre la direction de Sainte-Maxime depuis Saint-Pons, en suivant la piste cyclable.

Pour se rendre à Cogolin, il est possible d'éviter la route départementale afin de se sentir en sécurité. Après l'immeuble Beausoleil, en venant du village vers Port Grimaud, il faut prendre le chemin mignonne. En continuant le chemin qui devient ensuite le chemin de la Vicairie, il faut prendre la direction de l'ancienne usine aux eaux, tout en restant sur le côté gauche du chemin. Ce chemin en terre mène au rond-point de Saint Maure. Il convient d'être vigilant au début du parcours. L'itinéraire est entièrement balisé.

Par la mer

Les bateaux verts assurent un service sur la commune avec deux arrêts à Port Grimaud : la capitainerie et la place de l'église. La ligne fonctionne en saison et permet de se rendre à Saint-Tropez. Des tarifs préférentiels sont proposés aux professionnels et aux résidents. De plus, des applications sont disponibles pour partager des trajets en bateau sur une journée, de manière similaire à BlaBlaCar, mais par la mer. N'hésitez pas à les rechercher sur votre plateforme de téléchargement mobile.

Par la route

Le covoiturage : La commune encourage fortement le covoiturage, car moins de voitures signifie moins de bouchons et de pollution. Vous pouvez consulter l'application leader BlaBlaCar, ainsi que d'autres plateformes concurrentes telles que La Roue Verte, Carpooling ou Idvroom. Il est demandé aux utilisateurs de ne pas laisser les véhicules sur les parkings privés (supermarchés, jardineries, etc.) et de se garer sur les parkings publics gratuits, tels que le parking des Perles de Saint-Tropez ou le parking du cimetière.

La navette estivale

La navette estivale reprend du service pour la saison 2023. Ce service gratuit, à la fois pour les résidents et les visiteurs, connaît un succès croissant chaque année. Elle assure la liaison entre les hameaux, le village et Port Grimaud. Cette offre constitue une alternative à la voiture pour améliorer la circulation, qui est particulièrement dense pendant la période estivale. Cette année, une deuxième ligne est testée du 1er juillet au 31 août entre le village et le rond-point de Port Grimaud, en passant par la route de Sainte-Maxime. Si la fréquentation est au rendez-vous, cette ligne sera reconduite. Pour connaître les arrêts, les horaires et la ponctualité, une application mobile gratuite est mise à votre disposition : PYSAE.

Navette pour les seniors

Depuis avril, le CCAS de Grimaud a mis en place des navettes pour les seniors de la commune

alternatives efficaces routes de la commune

afin de les accompagner lors de leurs courses. Deux rotations par semaine sont organisées, l'une pour les quartiers ouest le mercredi, et l'autre pour les quartiers est le jeudi. Ces navettes, accessibles sur inscription, permettent aux personnes âgées de faire leurs courses dans les commerces de Grimaud. Cela offre une alternative aux résidents ayant des difficultés pour se rendre au marché du jeudi ou dans les commerces de dépannage situés dans le village ou dans d'autres parties de la commune. La pérennité de ces navettes dépendra de leur fréquentation. Il est important de rappeler que le CCAS propose également un service de transport à la demande pour accompagner les personnes isolées lors de leurs rendez-vous médicaux.

Déplacement écologique

Je peux également rouler de manière plus écologique : grâce à son partenariat avec Electric 55 Charging, la commune est dotée de nombreuses bornes de recharge installées sur l'espace public. Quatre lieux de charge sont disponibles : devant la mairie (2 places), à proximité de l'office de tourisme du village (2 places), avenue de la mer (2 places) et sur le parking de Saint Pons les Mures (2 places).

Le parking de Saint Pons est équipé d'une borne de recharge rapide, une première sur le domaine public du Var. Il est possible de recharger votre véhicule à 80 % en seulement 30 minutes (selon le modèle de la voiture). Il est rappelé qu'il est strictement interdit de stationner sur une place de recharge sans charger votre véhicule.

Vélo à assistance électrique

La Communauté de commune a voté une aide financière forfaitaire de 200 euros pour les résidents qui souhaitent acheter un vélo électrique. Cette aide est cumulable avec les aides de l'Etat. Si vous êtes de passage dans le village ou à Port Grimaud, n'hésitez pas à prendre avec vous vos chargeurs de vélo. Il est possible de demander à l'office de tourisme de recharger vos batteries pendant votre visite ou vos rendez-vous. Attention, l'office ne dispose pas de chargeur vélo, compte tenu de la multitude de modèle de chargeur existant.

En mettant en place ces solutions de mobilité douce, la commune de Grimaud fait preuve d'une véritable volonté de désengorger les routes, de réduire la pollution et d'améliorer la qualité de vie des habitants et des visiteurs. Les alternatives proposées, qu'il s'agisse de déplacements à vélo, de navettes, de covoiturage ou de bornes de recharge pour les véhicules électriques, offrent des options pratiques et respectueuses de l'environnement pour se déplacer dans la commune et ses environs.

Cogolin



Grimaud



Golfe de Saint Tropez
Territoire d'exception

LES NAVETTES ESTIVALES
LIGNE GRIMAUD

LIGNE 1 : Du 15 juin au 15 septembre
LIGNE 2 : Du 1er juillet au 31 août

GRATUIT 7j/7

Nouveautés 2023

LIGNE 1 : Désormais le départ et l'arrivée se feront à partir du village
Nouveaux arrêts : Camp Marin, Les Bastides

LIGNE 2 : Nouvelle ligne : Village vers Port-Grimaud par la D14
en correspondance avec la ligne ZOU (877) desservant la Garde-Freinet

Navette nocturne

- Les Grimaldines : 18, 25 juillet, 1er août et 8 août
- Soirée Médiévale : 22 août

Retrouvez toutes les informations en temps réel sur l'application disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play

Pysae

LES

GRIMALDINES

DU 18 JUILLET AU 8 AOÛT 2023

FESTIVAL DES MUSIQUES DU MONDE
& DES ARTS DE LA RUE

20^{ème}
EDITION

Lucia de Carvalho 18/07

Eagle-Eye Cherry 25/07

Oumou Sangaré 1/08

Earth Wind & Fire Experience feat. Al McKay 8/08



NAVETTES
GRATUITES



SPECTACLES DE RUE
Dès 19h | Accès libre & gratuit

CONCERT AU CHÂTEAU
À 22h | Payant



INFOS & BILLETTERIE : OFFICE DE TOURISME DE GRIMAUD
04 94 55 43 83 • www.les-grimaldines.com



RÉSERVEZ VOS BILLETS SUR WWW.LES-GRIMALDINES.COM

Évènements 2023

Les dates, horaires et lieux des événements sont susceptibles d'être modifiés ou annulés.

Pour retrouver le programme définitif et les nouveaux éléments, consultez régulièrement le site internet de la mairie et de l'office de tourisme.

www.mairie-grimaud.fr – www.grimaud-provence.fr

Juillet

- **Tous les lundis soir, du 3 juillet au 28 août :**
Marché artisanal, Port Grimaud
- **Tous les mercredis soirs, du 7 juin au 27 septembre :**
Nuitées boulistes, Bouldrome
- **Sam 01 :** Fête des terrasses, Bars et restaurants de la commune
- **Mer 05 :** Contes théâtralisés sur le thème de la liberté
- **Du Jeu 06 au Dim 09 :** 3^{ème} Festival Rires aux étoiles, Place Neuve
- **Du Jeu 06 au Dim 09 :** Hubsid Jumping CSI*
- **Ven 07 :** Lecture théâtralisée «L'inventeur»
- **Du Ven 07 au Dim 09 :** Tournoi de gymnastique rythmique de Grimaud, les Blaquières
- **Sam 08 :** Atelier artistique «Marbrure à conter»
- **Dim 09 :** Marché bio & zéro déchet, Grimaud Village
- **Mer 12 :** Contes théâtralisés sur le thème de la liberté
- **Du Jeu 13 au Dim 16 :** Hubsid Jumping CSI*
- **Ven 14 :** La Guinguette de Grimaud, Place Neuve
- **Ven 14 :** Patrimoine en scène, Village
- **Mar 18 :** Les Grimaldines, Grimaud Village
- **Mar 18 :** Journée du rosé de Provence, Place Neuve
- **Jeu 20 :** Ciné au Château : Elvis, Château
- **Mar 25 :** Les Grimaldines, Grimaud Village
- **Jeu 27 :** Ciné au Château : La Môme, Château

Août

- **Mar 01 :** Les Grimaldines, Grimaud Village
- **Jeu 03 :** Ciné au Château : I Wanna Dance, Château
- **Ven 04 :** Théâtre de Pagnol, Château
- **Sam 05 :** Vernissage de l'exposition Hanieh Delecroix, Maison des Arcades
- **Mar 08 :** Les Grimaldines, date anniversaire, Grimaud Village
- **Jeu 10 :** Ciné au Château : The Doors, Château
- **Dim 13 :** Marché bio & zéro déchet, Grimaud Village
- **Mar 15 :** Commémoration du débarquement en Provence, Grimaud Village & Port Grimaud
- **Mar 15, Mer 16 & Jeu 17 :** Fête du Village, Grimaud Village, Port Grimaud, Parc de la Queste
- **Jeu 17 :** Ciné au Château, Indiana Jones 5, Château
- **Mar 22 :** Une nuit au Moyen-Âge, Grimaud Village

Septembre

- **Du Ven 01 au Mar 19 :** Salon des Peintres, salle Beausoleil
- **Sam 02 :** Soirée Jazz, Capitainerie
- **Lun 04 :** Marché artisanal, Port Grimaud
- **Mar 05 :** Conférence Grimaud Europe, Parc de la Queste
- **Mer 06 :** Vernissage exposition, Maison des Arcades
- **Du 07/09 au 22/10 :** Expo Joëlle Eyraud, Maison des Arcades
- **Du Jeu 07 au Dim 10 :** Hubsid Jumping, CSI 3*, 2*, 1*
- **Ven 08 :** Les Soirées Musicales de Grimaud, Notre-Dame de la Queste

- **Sam 09 :** Fête des sports, les Blaquières
- **Sam 09 :** L'heure du conte, Médiathèque
- **Dim 10 :** Marché bio & zéro déchet, Grimaud Village
- **Lun 11 :** Marché artisanal, Port Grimaud
- **Jeu 14 :** Les inattendus des Grimaldines, Place des Pénitents
- **Du Jeu 14 au Dim 17 :** Hubsid Jumping, CSI 4*, 2*, 1*
- **Du Ven 15 au Dim 17 :** Dessine-moi une tomate, Parc de la Queste
- **Sam 16 & Dim 17 :** Journées Européennes du Patrimoine
- **Du Jeu 21 au Dim 24 :** Hubsid Jumping, CSI 5*, 2*, 1*
- **Du Sam 23 au Dim 1er Oct :** 6e Salon des Antiquaires, salle Beausoleil
- **Dim 24 :** Fête de la Saint-Michel, Grimaud Village

Octobre

- **Mar 03 :** Conférence Grimaud Europe, Beausoleil
- **Jeu 05 :** Les inattendus des Grimaldines, Capitainerie de Port Grimaud
- **Du Jeu 05 au Dim 08 :** Hubsid Jumping, CSI 5*, 2*, 1*
- **Dim 08 :** Les dimanches de la scène, Beausoleil
- **Dim 08 :** Marché bio & zéro déchet, Grimaud Village
- **Du Jeu 12 au Dim 15 :** Hubsid Jumping, CSI 4*, 2*, 1*
- **Sam 14 :** L'heure du Conte, Médiathèque
- **Ven 20 :** Les Soirées Musicales de Grimaud, Notre-Dame de la Queste
- **Ven 27 :** Escapades Littéraires, Salle Beausoleil
- **Mar 31 :** Halloween, Grimaud Village

Novembre

- **Ven 03 :** Vernissage exposition, Maison des Arcades
- **Du 07/11 au 29/12 :** Expo Joël Cunin, Maison des Arcades
- **Mar 07 :** Conférence Grimaud Europe, Beausoleil
- **Mer 08 :** Vernissage exposition Yette Franken, Musée du Patrimoine
- **Ven 10 :** Les Soirées Musicales de Grimaud, Eglise Saint-Michel
- **Sam 11 :** Commémoration de l'Armistice 1918, Monument aux morts
- **Sam 11 :** L'heure du conte, Médiathèque
- **Dim 12 :** Les dimanches de la scène, Beausoleil
- **Dim 12 :** Marché bio & zéro déchet, Grimaud Village
- **Sam 18 (ou 25) :** Loto du FC, Blaquières

Décembre

- **Mar 05 :** Soirée de l'avent Grimaud Europe, Beausoleil
- **Ven 08 :** Fête des lumières, Grimaud Village
- **Sam 09 :** L'heure du conte, Médiathèque
- **Dim 10 :** Les dimanches de la scène, Beausoleil
- **Dim 10 :** Marché bio & zéro déchet, Grimaud Village
- **Mar 12 :** L'heure du conte ou tout conte fée, Médiathèque
- **Ven 22 & Sam 23 :** Festivités de Noël, Grimaud Village
- **Dim 24 :** Réveillon de Noël, Eglise Saint-Michel

Chasse au œufs



Truffe en fête



Rencontre des acteurs du tourisme grimaudois





Les festivités de Noël



Vœux à la population



Collecte pour la Turquie



Bouillabaisse au Val de Gilly



8 mai, dépôt de gerbe par Alain BENEDETTO, Maire et le Lieutenant-Colonel Raphaël ROCHE

Les expositions «Hors les murs»

Le Service Culture-Patrimoine va à la rencontre des habitants, promeneurs ou touristes qui habitent ou traversent le village en proposant des expositions «Hors les murs». Ces expositions élaborées à l'occasion d'une fête traditionnelle sont destinées à sensibiliser le public au patrimoine local.

Ce fut le cas lors de la Foire de La Laine qui s'est déroulée le 18 mai, jour de l'Ascension, comme le veut la tradition.

Exemple de panneaux exposés lors de l'exposition «Hors les murs» :

La foire de l'Ascension à Grimaud consacrait au 19^{ème} siècle le début du marché de la laine pour la région provençale.

Si aujourd'hui, la laine des moutons paye à peine la tonte, les courtiers, autrefois, s'y bouscullaient jusque dans les années 50.



On trouve déjà la trace de cette foire en 1835 où un auteur n'hésite pas à écrire que les foires de Grimaud sont « les plus considérables de tous les environs ». Toutefois, son origine prend certainement ses racines bien avant cette date, probablement à la période moyenâgeuse, Grimaud étant le plus important bourg du Freinet, les foires agricoles permettaient alors le commerce des bestiaux, des denrées et des outils.



L'exposition «Hors les murs», installée au milieu des stands de démonstration des métiers liés à la laine ou de dégustation, montrait 10 panneaux retraçant l'histoire de cette tradition, étayée de photographies, gravures, documents d'antan et objets utiles sortis du musée pour l'occasion.

Les badauds, venus nombreux se divertir, ont pu ainsi s'instruire et comprendre l'origine de cette fête traditionnelle.

→ « Je me rappelle une « fête des bergers » qui fut organisée une année peut-être au moment de la foire de la laine ? Les participants habillés en bergers de comédie tenaient dans la main droite un roseau décoré de rubans multicolores qui représentaient leur houlette. Les hommes avaient des culottes collantes, les femmes des jupes courtes aux couleurs chatoyantes et des corselets de velours noir.



Ensemble ils exécutaient des danses et chantaient des refrains que j'ai complètement oublié. Cette fête des bergers a duré plusieurs jours. Je revois bergers et bergères tournant et se faisant la révérence. C'est un souvenir d'un rêve. »



Musée du patrimoine : réappropriiez vous les lieux et votre histoire

Depuis la reconfiguration du musée du Patrimoine en 2022, ce magnifique bâtiment est devenu plus vivant et plus inclusif. Les murs abritent désormais des expositions temporaires et des événements ponctuels.

Retrouvez actuellement l'exposition photo de Patricia RENOUX sur le massif des maures.

Le vernissage de l'exposition s'est déroulé dans le cadre de l'opération nationale «la nuit des musée» avec une animation musicale assurée par l'artiste elle-même.

Le 09 juin, la commune s'est également inscrite dans le cadre de la journée internationale des archives et a proposé la découverte des archives communales retraçant la vie grimaudoise au temps passé.

Tout l'agenda est à retrouver en page 13 de ce magazine ou via le site internet de la commune.

Musée du Patrimoine
route nationale - à 80m de l'office de tourisme

PATRICIA M. RENOUX
Exposition de photos : Massif des Maures
14 mai - 29 octobre 2023

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES
Vernissage & séance musicale
Samedi 13 mai à 18h30



OUVERT MARDI - DIMANCHE
10H - 13H & 16H - 19H

GRIMAUD
Culture & Patrimoine
04 94 55 57 37



Les ateliers pédagogiques de La Maison des Arcades

La Maison des Arcades, salle d'exposition municipale gérée par le Service Culture-Patrimoine, offre l'opportunité au public de découvrir des réalisations artistiques de qualité.

La programmation est dense et une nouvelle exposition est mise en place toutes les 6 semaines.

Le service Culture -Patrimoine a d'ailleurs cette année édité une brochure annuelle de ses programmations à disposition du public.

La Maison des Arcades est non seulement un lieu d'exposition en ses murs patrimoniaux du 16^e siècle mais également un lieu d'inspiration.

En effet, elle ouvre désormais ses portes aux enfants en organisant en partenariat avec le service Enfance de la Ville, des ateliers pédagogiques. Ces ateliers permettent aux enfants de rencontrer l'artiste exposé qui se prête volontiers au jeu des questions et au travers des réponses, dévoile les techniques de son travail.

Ensuite les enfants s'installent,

utilisent le matériel mis à leur disposition et se laissent inspirer par les œuvres qui les entourent.

Les enfants ont déjà pu rencontrer les artistes Claudine Penkala et Inge Horup ; les travaux ainsi produits par les enfants sont surprenants de mimétisme, d'émotion et de liberté. L'expérience de ces ateliers pédagogiques s'avérant positive, elle va s'inscrire de façon durable dans la programmation de La Maison des Arcades et fera l'objet d'une expo-

sition des œuvres des enfants en fin d'année.



XVI^e édition des sculptures monumentales : découvrez six artistes d'exception

Vendredi 26 mai 2023, c'est déroulé le vernissage de la XVI^e édition des sculptures monumentales, en présence des artistes et d'un public très nombreux.

Le Maire, Alain BENEDETTO, a tenu à féliciter la directrice artistique Cécile de KOCK ainsi que les cinq artistes qu'elle a su réunir pour cette édition exceptionnelle : Philippe ROY, Roland DELSEMME, Sébastien ZANELLO, Jean BRILLANT

et Jean-Luc DUCREUX.

Découvrez les œuvres sur toute la commune jusqu'au 31 octobre 2023. Les œuvres sont disséminées afin de vous permettre de créer une véritable visite thématique. Du château à Port Grimaud, dans les

ronds-points ou au moulin, venez découvrir les 40 œuvres exposées et qui vous donne l'opportunité de redécouvrir le patrimoine de la commune avec une valorisation différente et temporaire.



Collecte des déchets au porte à porte

Les poubelles doivent rester dans votre propriété

La collecte de déchets au porte à porte a été récemment élargie. La commune souhaite rappeler qu'en dehors des heures de collecte, il est strictement interdit de laisser les containers sur la voie publique ou visibles depuis la voie publique. Les contenants ne doivent pas rester sur la voie publique entre deux collectes consécutives, et doivent être remisés par l'utilisateur sur sa propriété. Dans le cas contraire, la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez se réserve le droit de retirer les conteneurs. Pour les collectes débutant le matin, la présence des

contenants sur la voie publique est considérée comme tolérée à partir de 19h00 la veille de la collecte, et jusqu'à 22h00 le jour même.

Tout conteneur présent sur le domaine public en dehors des plages horaires de tolérance est considéré comme un dépôt de déchets sur la voie publique, et passible d'une amende. Cette disposition vise à renforcer l'harmonie et la beauté de la commune, notamment sur la traversée du village et sur les zones densément peuplées.

Distribution de composteurs à domicile !

A compter du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets (déchets organiques) sera obligatoire. Pour répondre à cette obligation, le SITTOMAT (Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise), en collaboration avec LA POSTE et en partenariat avec la Communauté de communes distribuera dans notre ville des composteurs individuels, à domicile, dans les maisons disposant d'un jardin.

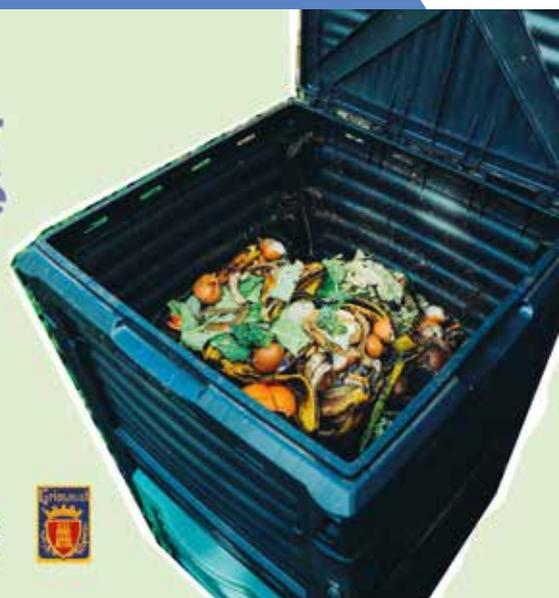
Les facteurs de votre commune viendront vous rencontrer au mois d'octobre et vous proposer de bénéficier d'un composteur gratuitement. Ce sera aussi un moment pour échanger sur le compostage.

Vous ne possédez pas de jardin, le SITTOMAT et la Communauté de communes vous proposent deux solutions : le lombricompostage, un site de compostage partagé pour votre copropriété.

Besoin d'information pour ces deux solutions ?

Envoyez un mail à reduisonsnosdechets@golfe-sainttropez.fr

Votre
composteur
gratuit, livré
à domicile !



Sport : la programmation estivale renouvelée et renforcée

À la suite du succès de la programmation de l'année dernière, la Commune reconduit ces animations sportives et notamment aquatiques.

Deux nouveautés :

- La mise en place de l'activité **Aqua palme** : Cette activité permet de travailler les abdominaux, les fessiers, les cuisses et les mollets, les bras et les épaules ainsi que le dos. De plus, la nage avec palme est un excellent moyen d'améliorer son endurance grâce à un travail cardio-vasculaire, d'éliminer la cellulite, de faciliter le retour veineux, de reprendre le sport après une blessure et d'évacuer les tensions et le stress.
- La création d'un nouveau site d'activité aquatique : **Le gros pin**.



Terre de jeux

Dans le cadre du label «Terre de Jeux» et «Génération 2024», les 135 élèves de l'Ecole des Migraniers ont participé aux activités proposées par le service des sports et le pôle enfance ce mardi 4 avril 2023.

Répartis par classe en 6 groupes de 10 à 12 élèves, les enfants ont participé aux activités sportives et créatrices présentées en se mettant dans le même contexte que des personnes en situation de handicap. Le but étant d'essayer de comprendre et d'appréhender le sport dans leur situation. Pour cela les élèves ont été

confrontés à diverses activités sportives avec des règles spécifiques et adaptées à chacune. Le but a été d'apprendre des règles différentes par rapport aux contraintes rencontrées dans chaque catégorie de sport. Les participants aux mardis seniors de la Commune, ce sont également associés à cette journée.



Des clubs et des sportifs au palmarès exceptionnel et à l'énergie débordante

Lors de la compétition du tournoi régional PACA, Eva BEUDENUIT a remporté la médaille d'or des minimes.



L'équipe de gymnastique esthétique du groupe de Grimaud a obtenu la médaille d'or à la coupe du monde de Miramas. L'équipe sénior a terminé à la 6^e place.



Eric BRAZILIER, professeur de Karaté et responsable du service des sports de la commune a obtenu son 7^e dan.

Le Basket Club de Grimaud a organisé son tournoi de pentecôte aux Blaquières réunissant plus de 700 participants.



Le FC Grimaud a organisé son traditionnel tournoi Philippe BESSON réunissant plus de 300 participants.

Mme Annie BODENES a été médaillée par la fédération régionale pour son parcours.



Médiathèque

Des services originaux pour tous les goûts et tous les besoins

La grainothèque



C'est la mise à disposition de graines bio.

Ce dispositif a été imaginé afin de favoriser un échange pour les passionnés de jardinage. Les participants peuvent apporter des graines provenant de leur propre jardin et en échanger contre d'autres variétés disponibles. Il est important de noter que les graines issues du commerce ne sont pas acceptées. Un large choix de fleurs, légumes, fruits et épices est déjà disponible en attente de nouveaux acquéreurs.



L'heure du Conte

Les seconds samedis de chaque mois, Isabelle André présente une adaptation théâtrale des contes et fables les plus célèbres. Les représentations durent environ 20 minutes et conviennent aux enfants à partir de 2 ans.

Service wifi

Nous offrons gratuitement l'accès au wifi à toute personne ayant besoin d'une connexion internet. De plus, un espace de travail et un ordinateur en libre-service sont disponibles sur réservation uniquement.

Handicap / déficience visuelle

La médiathèque collabore avec la fondation Valentin Huay et Eole pour proposer des livres adaptés aux personnes rencontrant des difficultés de lecture en raison de leur handicap, qu'il s'agisse de déficience visuelle, de handicap moteur, intellectuel, de troubles cognitifs ou plus spécifiquement de troubles DYS. La médiathèque met également à disposition du matériel d'écoute, notamment des audiolivres, que les utilisateurs peuvent écouter sur place grâce au prêt effectué par la médiathèque départementale. L'objectif d'ici la fin de l'année est de proposer aux personnes ayant une déficience visuelle un choix encore plus large de livres et de matériel d'écoute.

L'atelier numérique

Chaque vendredi matin, un atelier numérique est proposé spécialement aux novices en informatique. L'intervenant, Théo Legris de la Médiathèque départementale du Var, partage ses connaissances et apporte son soutien à tous ceux qui souhaitent se familiariser avec les outils numériques tels que l'ordinateur, la tablette et le téléphone. Il est nécessaire de réserver sa place.



Pratique

Depuis mars, la bibliothèque est dotée d'une boîte retour de prêts de livres accessible 24h/24h et 7/7 jours à l'extérieur de l'immeuble Beausoleil, au niveau de la rampe PMR. Les usagers peuvent ainsi rendre les livres le weekend, aux horaires de fermeture au public ou en retard. Pas d'inquiétudes, les livres ne tombent pas au fond de la boîte, un système de ressort permet de les faire glisser selon le poids. Un outil plébiscité par les usagers qui a trouvé sa place.



Naissances

• WIART GODBILLE Kaly	08/12/2022
• AUDEVARD Francesco, Aymar, Louis	13/12/2022
• OLIVA Lyloue, Marguerite	15/12/2022
• FERRERO Sandro, Anthony, Kevin	17/12/2022
• FERRAUD Fabrice, Guillaume, Alexandre	20/12/2022
• EL FARS Yasmine	26/12/2022
• GIRARD Jules, Camille, Lou	28/12/2022
• GARELLI Jean, Louis, Paul, François, Henri	14/03/2023
• VANHAMME Julia	27/01/2023
• FRÉSIA Keyan, Alain, Chibeké	04/02/2023
• FERNANDES DE ARAUJO Victoria	07/02/2023
• FERRERO Zoey, Alisa	16/02/2023
• DA SILVA Lena	20/02/2023
• LACROIX Eden	01/03/2023
• NASSER Yanis	04/03/2023
• PLONKA Matylda, Laura	17/03/2023
• PERES Sandro, Gabriel	22/03/2023
• BEN MAHMOUD Beya	27/03/2023
• PIRON Sasha, Monique, Suzanne	05/04/2023
• JOLY Chloé, Olivia	11/04/2023
• RONDET Samuel, Jean	12/04/2023
• DUVAL Raphaël	14/04/2023
• JOLIEY Mayan, Daniel	03/05/2023
• MERLY WAGNEUR Valentin, James, Michel	04/05/2023



Mariages

• DALMASSO Florian Armel	
BEDINI Marie-Laure, Nelly, Dina	28/12/2022
• NOIRCLERC Serge	
DURAND Eveline Thérèse Raymonde	19/04/2023



Décès

• SPARWASSER Ronald	11/12/2022
• GARNOUX Marie-Hélène, Edmée	14/12/2022
• CHENAILLE Pierre, Théodore, Marie	26/12/2022
• ARTAUD Denise Marie	15/01/2023
• DAUVERGNE Renée Francine	30/01/2023
• ETIENNE Jean, Marie, Maurice	30/01/2023
• JACQUET Jeanne Aimée	01/02/2023
• GENOIS Mélanie	15/02/2023
• FLAVIGNY Colette, Fernande, Claudine	21/02/2023
• IOLLER Simone, Paulette, Anna	23/02/2023
• MONTGERMONT Olivier, Marcel	28/02/2023
• SELLA-CAMILLA Eugenia, Giuseppina	04/03/2023
• DEGEILH Janine, Simone	08/03/2023
• GOUR Thérèse Jeanne Marie	15/03/2023
• FOURNIER Thierry, Henri, Louis	17/03/2023
• SOLER François	25/03/2023
• CORDURIÉ Paul, Fernand, René, Edgard, Alfred	28/03/2023
• HENOU Yvette, Marie, Brigitte	04/04/2023
• THIÉBAUT Marie, Caroline	06/04/2023
• LOGUES Laurent, Abel, Adrien	12/04/2023
• RONDEAU Bernard, Luc, André	16/04/2023
• RABEAU Bruno Gabriel Marie Félix	20/04/2023
• ALLONGUE Alain René Robert	22/04/2023
• LIMAL Alexandre, Bernard	30/04/2023
• LAGARDE Bernard, Gilbert	06/05/2023

Hommage à Nicole FABRE

C'est avec une très grande tristesse que les grimaudois ont appris le décès de Nicole FABRE. Personnalité au cœur énorme, elle était également une psychanalyste reconnue qui continuait d'exercer son métier avec passion à 97 ans. Nicole FABRE, issue d'une vieille famille grimaudoise, était très impliquée dans la vie de la commune, en étant présente aux différentes manifestations et en donnant une conférence chaque année en septembre qui était très attendue par la population. Elle part rejoindre ceux dont elle savait parler avec beaucoup d'amour dont sa sœur, l'écrivain Suzanne PROU.



L'inflation ne souffle pas sur la politique municipale.

Cette année, cela fait 20 ans que notre Maire est aux manettes de la commune. Tous les membres sont fiers d'être à ses côtés depuis le début, ou d'avoir rejoint cette équipe en cours d'aventure pour servir notre commune.

Nous tenons à le féliciter une fois de plus pour cet anniversaire symbolique, qui témoigne de votre confiance envers notre travail.

La politique, c'est la continuité. Parmi les actions les plus marquantes du maire élu en 2003, sa volonté de maîtriser le budget communal et de ne pas augmenter les impôts locaux se distingue.

Pour la 20^e année consécutive, nous sommes fiers à Grimaud de ne pas avoir augmenté le taux des impôts locaux. Malgré les pressions (l'inflation) et les facteurs extérieurs à la commune (tels que la guerre en Ukraine et la diminution des dotations de l'État au cours des 20 dernières années), cette décision n'a pas été facile à prendre. Cependant, c'est un engagement fort de notre politique et nous résisterons aussi longtemps que possible.

Traditionnellement, les tarifs des services municipaux proposés à

la population sont ajustés sur l'inflation. Cette année, face à un taux très élevé qu'il aurait fallu appliquer, nous avons décidé, sur proposition du maire, de réduire le coefficient correcteur pour 2023. Dans tous les domaines, notre équipe s'efforce de ne pas contribuer à la détérioration générale constatée pour les contribuables.

Dès la reprise de la gestion du port, il avait été annoncé que les tarifs seraient indexés sur l'inflation. Grâce à une gestion budgétaire exemplaire et malgré les tentatives farouches de certains opposants pour dégrader les résultats financiers et le service public, les tarifs sont restés inchangés en 2023.

Ceux qui prétendent s'inquiéter pour le budget du port communal sont surtout ceux qui souhaitent l'échec de sa gestion par la commune.

Ce n'est pas de l'autocongratulation. Notre budget est noté 1.2 /7 par les banques des collectivités territoriales pour la tenue de ses budgets (1 étant la meilleure note, 7 la plus mauvaise), nous classant parmi les meilleurs élèves français.

Les finances ne décrivent pas à elles seules la politique communale, mais elles témoignent de la bonne santé. Toutes nos actions

dans les domaines du sport, de l'éducation, de la propreté et de la sécurité sont menées avec rigueur, ce qui rend notre commune très attrayante et agréable à vivre.

Bien sûr, nous souhaiterions faire encore plus, toujours plus. Souvent, ce ne sont pas les besoins financiers qui manquent. La preuve avec les moyens financiers et humains mobilisés pendant la saison estivale en termes de renforcement de la sécurité ou des animations. En ce début d'été, les premières caravanes des gens du voyage arrivent sur la commune. Bien que nous nous conformions aux schémas réglementaires, cela n'empêche pas les intrusions sur des terrains au détriment des propriétaires ou exploitants. Nous ne nous habituerons jamais à cette réalité et nous continuerons de nous battre, aux côtés du Maire et des différents services, pour faire respecter l'État de droit. Lorsque les règles ne sont plus respectées, le vivre ensemble est compromis.

Nous vous souhaitons un excellent été dans notre commune, en restant vigilants face au risque d'incendie, et nous sommes impatients de vous retrouver dans les rues, sur le littoral ou lors des manifestations communales.

Les membres de Servir Grimaud

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

«Il n'y a rien de bon à ce quelqu'un d'autre paie, cette autre personne ce sera vous. L'argent public n'existe pas, il n'y a que l'argent des contribuables» Margaret Thatcher.

Les contribuables, il en a été longuement question le 15 Mars lors du débat d'orientation budgétaire et de la présentation et le vote du budget primitif le 5 Avril.

Nous avons voté le budget communal et d'autres budgets annexes, bien que le contexte d'inflation nationale nous préoccupe. Car même si la commune a fait le choix de ne pas augmenter son taux d'imposition sur le foncier et sur les taxes d'habitation, la base d'imposition sur laquelle la commune n'a pas de prise, évolue ... à la hausse, ce qui ne manquera pas d'avoir un impact sur les contributions versées par les citoyens grimaudois. Notre souci reste toujours et encore le budget de Port Grimaud, que nous

avons rejeté. Non pas - comme on a pu nous le reprocher - que nous ne nous préoccupions que de ce quartier, mais parce que ce budget reste flou en terme de réalisation et de recettes. Pour le budget Port, ainsi qu'il est nommé : «il est prévu en charge à caractère général, en dépenses de fonctionnement, une hausse de 96 % par rapport au réalisé en 2022, donc presque le double», cette phrase n'est pas le fruit de notre imagination, mais c'est celle que l'on peut retrouver dans le procès-verbal du conseil du 5 Avril, sur le site de la mairie.

On y retrouve une augmentation de 21 % d'augmentation pour le personnel avec le recrutement de 6 agents. Côté recettes ce sont les amodiations qui restent aléatoires : inscrites en 2022 pour un montant de 1 771 000 € seuls quelques résidents ont acquitté les redevances spontanément pour 230 000 €, le reste impayé est d'un million et demi.

La reconduite à l'identique de ces recettes pour 2023, nous paraît absurde. La majorité des titres émis en 2022 n'ont à ce jour, pas été recouvrés, qu'en sera-t-il donc pour les titres 2023, avec de multiples actions en justice ?

L'inscription dans ce budget d'une assistance juridique pour 250 000 € ne laisse que peu de doutes, sur la bataille judiciaire engagée.

Cela ne garantit nullement que les recettes seront perçues, bien au contraire.

Sans présager de l'issue des poursuites, assorties de frais et / ou indemnisations colossaux, une décision suspensive pourrait différer l'exigibilité de l'obligation des débiteurs. Dans ce cas, nous cumulerions les déficits.

Quelqu'un devra donc payer et cette personne ce sera nous, grimaudois.

Yvette ROUX, Virginie SERRA, Hubert MONNIER, Juliette GRIMA

Les brèves de Port Grimaud

Port Grimaud : le port se modernise

Avant d'entamer les consultations et de définir les travaux structurants pour Port Grimaud, la régie du port a entrepris les travaux les plus urgents sur les infrastructures vieillissantes ou obsolètes. Parallèlement, les travaux d'entretien se poursuivent, notamment les opérations de dragage et l'amélioration des conditions d'accueil des plaisanciers et des résidents.

Toutes ces actions sont d'une importance capitale et sont réalisées tout en respectant un budget constant, malgré l'inflation constatée, afin de garantir la satisfaction des plaisanciers. Ces actions témoignent de l'engagement de la commune à offrir un port de qualité, sûr et accessible aux plaisanciers et aux résidents.



Panne du Levant

Le mercredi 26 avril 2023, une nouvelle panne du Levant a été installée dans l'avant-port de Port Grimaud. Dans un souci de réduire les coûts liés à l'infrastructure portuaire, le port a fait

l'acquisition de cette panne qui était auparavant louée. Son coût sera amorti en seulement 2 ans, et elle aura une durée de vie de 25 ans.

Cependant, cette panne devra être montée et démontée en début et fin de saison.

En effet, l'avant-port est exposé à de mauvaises conditions climatiques hivernales ainsi qu'à l'ensablement. Les services du port travaillent actuellement à résoudre ces problématiques afin d'assurer le confort des résidents et la sécurité de tous les plaisanciers.



Réparation de la panne de l'église

Du 14 au 15 février 2023, une entreprise de travaux maritimes est intervenue pour réparer la panne de l'église.

Ces travaux avaient pour objectif de garantir la flottabilité de la structure, qui

commençait à s'enfoncer après de nombreuses années.

Cette intervention assure la sécurité des navires et des plaisanciers. Elle consiste à insérer des caissons flotteurs sous l'infrastructure existante afin de lui redonner sa flottabilité d'origine.

Dragage



La campagne de dragage de la passe d'entrée du port s'est déroulée au cours du mois de mars 2023.

Cette opération a permis de retirer 2 000 m³ de sable. Cette année, le sable n'a pas été stocké, mais a été envoyé pour être traité, ce qui a réduit la période de perturbation pour les résidents et les plaisanciers. Ainsi, les autorités portuaires veillent à maintenir les conditions de navigation optimales dans le port de Grimaud.

Tarifs 2023 inchangés

Par décision du Conseil municipal, les tarifs pour l'année 2023 sont restés inchangés par rapport à l'année précédente. Alors que la commune avait l'habitude de réindexer les tarifs des services municipaux sur l'inflation, le Maire et les élus du Conseil municipal ont décidé de ne pas répercuter cette augmentation du coût de la vie sur les utilisateurs des infrastructures portuaires. Il convient de rappeler que la fixation des tarifs en 2022 s'était basée sur les informations fournies par les anciens concessionnaires et qu'une moyenne avait été établie entre les trois anciennes entités qui géraient le port.

Ainsi, depuis sa reprise, le prix des services n'a jamais augmenté, démontrant l'engagement de la municipalité à maintenir des tarifs stables pour les usagers du port de Grimaud.

INVITATION

RÉUNION PUBLIQUE DU MAIRE

&
DU CONSEIL MUNICIPAL



VENDREDI 25 AOÛT 2023
À 18H30

Parc de Notre-Dame de la Queste
La réunion sera suivie du verre de l'amitié

En cas de mauvais temps - réunion à la salle Beausoleil